

Année académique 2025 - 2026

Département des Sciences, des Technologies et du Vivant

Bachelier en Agronomie orientation TA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax: Mail: agro.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AT 104 Sciences du sol						
Ancien Code	AGTA1B04	Caractère	Obligatoire			
Nouveau Code	CITA1040					
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1			
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h			
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anne TETELAIN (tetelaina@helha.be)					
Coefficient de pondération		50				
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC				
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français				

2. Présentation

Introduction

Le sol est le support naturel des plantes, de la production agricole et d'activités diverses et variées. Il convient de connaître ce milieu complexe afin de comprendre les services écosystémiques essentiels qu'il rend et de mettre en oeuvre des techniques culturales et de gestion des sols qui assurent le maintien et l'amélioration de ses caractéristiques, l'obtention de productions végétales de qualité tout en respectant le milieu, les exigences du producteur, des transformateurs et des consommateurs. Il est également fondamental de le préserver pour assurer la protection de l'environnement.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 S'engager dans une démarche de développement professionnel

- 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
- 2.2 Développer unesprit critique
- 2.3 S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales

Compétence 3 Maîtriser les principes de base de la gestion

3.1 S'informer des aspects légaux et réglementaires de son activité (aspects économiques, social, et de production) et les appliquer

Compétence 5 Appliquer les principes du vivant dans tous les domaines de l'agronomie

- 5.1 Utiliser à bon escient les ressources naturelles (sols, eau, énergie, biodiversité)
- 5.2 Assurer les productions nécessaires pour répondre aux besoins nutritionnels des êtres vivants dans un contexte socio-économique donné
- 5.3 Intégrer à l'activité de production les règles en matière d'éthique, d'environnement, d'hygiène et de santé

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant pourra

- définir les termes utilisés dans le cadre du cours;
- décrire les étapes de la formation et de l'évolution des sols;
- décrire les composants du sol et expliquer leurs propriétés;
- expliquer les relations existant entre les différents constituants et les propriétés globales du sol;
- expliquer les propriétés du sol, l'influence de l'homme et des facteurs de l'environnement sur celles-ci;
- expliquer les fonctions environnementales et écologiques des sols
- expliquer la gestion des sols et les interventions permettant de les mettre en valeur, de les protéger contre les

agressions extérieures et d'obtenir des végétaux de qualité tout en respectant le milieu, les exigences du producteur, des transformateurs et des consommateurs.

- met en application les notions théoriques dans différents contextes.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGTA1B04A Sciences du sol 60 h / 5 C

Contenu

Formation des sols et origine des constituants, propriétés des sols, étude et appréciation de sols. Organisation des systèmes culturaux, travail du sol, amendements et fertilisation.

Démarches d'apprentissage

Le cours présente la matière théorique avec des illustrations, des applications et l'étude de sujets d'actualité.

Des conférences et activités diverses peuvent être organisées sur des thématiques en lien avec le cours. La participation active de l'étudiant au cours lui permet d'acquérir progressivement la matière, d'en comprendre les aspects fondamentaux et de réaliser les liens entre les différentes parties.

Les illustrations et études de cas assurent le lien avec la réalité du terrain et l'actualité.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les questions posées par les étudiants sont abordées lors du cours afin d'améliorer la compréhension de la matière ou lors de rencontres individuelles si l'étudiant le souhaite.

Une interrogation, corrigée en classe, permet à l'étudiant de se placer dans un processus de travail régulier et d'être confronté aux exigences liées aux cours. Elle sera mise à profit pour le sensibiliser à la lecture des consignes. Des questions d'examens des années précédentes sont déposées sur la plateforme pour que l'étudiant puisse se préparer aux évaluations.

Sources et références

- Citeau L., Bispo A., Bardy M., KIng D., (2008), Gestion durable des sols, Versailles, Editions Quae
- Duchaufour P., (1997), Abrégé de pédologie, Paris, Masson.
- Duchaufour P., Faivre P., Poulenard J., Gury M., (2018), introduction à la science du sol Sol, végétation, environnement, Paris, Dunod.
- Girard M-C., Schartz C., Jabiol B, (2011), Etude des sols Description, cartographie, utilisaiton, Paris, Dunod.
- Lafon J.P. et al, (1990), Biologie des plantes cultivées Tome 2, Paris, Technique et documentation Lavoisier.
- Néron F, (2014), Petit précis d'agriculture, Paris, Editions France Agricole
- Prévost Phiippe (2016), Les bases de l'agriculture, Paris , Tec et Doc Lavoisier.
- Soltner D., (1988), (2005), Les bases de la production végétale Tome 1 : Le sol, Sainte-Gemme-sur Loire, Sciences et Techniques Agricoles.
- Soltner D., (1999) Les bases de la production végétale Tome 3 : La plante, Sainte-Gemme-sur Loire, Sciences et Techniques Agricoles.
- Soltner D., (1988), Les grandes productions végétales, Sainte-Gemme-sur Loire, Sciences et Techniques Agricoles.
- Stengel P., Bruckler L., Balesdent J. (2009) Le sol, Editions Quae.
- Vilain M., (1987), La production végétale Volume 1 : Les composantes de la production, Paris, Technique et Documentation Lavoisier.
- Vilain M., (1989), La production végétale Volume 2 : La maîtrise technique de la production, Paris, Technique et Documentation Lavoisier.
- Larousse agricole (2002)
- http://www.unifa.fr/
- http://www.prosensols.eu/fr/
- http://www.protecteau.be

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point avec illustrations (disponibles sur la plateforme connectED). Liens vers sites internet, vidéos, ...

Des schémas, vidéos et autres illustrations du cours peuvent être en anglais.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'unité d'enseignement se fait par

- une interrogation **dispensatoire obligatoire** programmée la semaine après le congé de Toussaint. Elle porte sur l'introduction et la 1ère partie (la formation des sols et origine des constituants) . La dispense est fixée à une note égale ou supérieure à 12/20. La validation dispense l'étudiant de cette matière à l'examen final (voir dispositions complémentaires ci-dessous);
- un examen écrit. Les questions permettront de mettre en évidence la connaissance et la compréhension de la matière ainsi que les liens existant entre les différentes parties Des situations pratiques seront à analyser.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv					
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

- Evaluation du Q1 : les points obtenus à l'interrogation dispensatoire sont conservés si la note est égale ou supérieure à 12/20. Dans ce cas, l'étudiant n'est plus interrogé sur cette matière lors de l'examen et la note de l'interrogation est utilisée comme note pour les questions en lien avec la matière de l'interrogation.

Si la note obtenue à l'interrogation est inférieure à 12/20, l'examen portera sur l'ensemble de la matière de l'unité d'enseignement.

En cas d'absence à l'interrogation, il n'y a pas de possibilité de la représenter.

Les principes d'évaluation ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

- En cas d'évaluation au Q2 : dispositions identiques à celles du Q1.
- En cas d'évaluation au Q3 : les points de l'interrogation dispensatoire ne sont plus pris en compte. L'étudiant est interrogé sur l'ensemble de la matière de l'unité d'enseignement.

L'étudiant est soumis au RGE, au ROI et aux règlements spécifiques.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).